



LA VOLONTE DE REUSSIR

NOUS,
Michel CARREAU
Maire de la Ville de TERNIER

Réf. ST/MAD
2022.085

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.25 et R 413.1,

VU l'instruction interministérielle du **24 Novembre 1967** sur la signalisation routière,

Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers du giratoire de l'avenue des Alliés et de la grande Armée à Tergnier durant les travaux de réfection partielle du giratoire réalisés par l'entreprise COLAS - agence de Saint-Quentin - 2 rue Gustave Eiffel - 02430 GAUCHY,

Sur proposition de Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de TERNIER,

ARRETONS

ARTICLE 1 : Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit au droit du chantier, giratoire de l'avenue des Alliés et de la grande Armée à Tergnier

du lundi 29 août au vendredi 2 septembre 2022

ARTICLE 2 : La circulation des véhicules de toute nature sera restreinte avec une limitation de la vitesse à 30 Km/Heure. Celle-ci sera réglée par des feux tricolores.

ARTICLE 3 : Une déviation sera mise en place par les rues adjacentes.

.../...

Hôtel de Ville

1 Place Paul Doumer - BP 106 - 02700 TERNIER - Tél. : 03 23 57 11 27 - Fax : 03 23 57 65 95

Courriel : mairie@ville-tergnier.fr - Site internet : www.ville-tergnier.fr

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire de Tergnier

ARTICLE 4 : La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue durant la totalité des travaux par l'entreprise COLAS.

ARTICLE 5 : Monsieur le Commandant du Commissariat de Police de Tergnier,
Monsieur le Directeur de l'Entreprise COLAS,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour expédition certifiée conforme
TERGNIER, le 22 juillet 2022
Pour Le Maire
Monsieur Aurélien GALL

Tergnier, le vendredi 22 juillet 2022

Pour le Maire,
Monsieur Aurélien GALL



Copie sera adressée à :

- Monsieur le Commandant du Commissariat de Police de Tergnier
- Monsieur le Directeur de l'Entreprise COLAS